



DOSSIER

Informer
et/ou
manipuler ? P. 4/5

VIE DE LA
FÉDÉRATION

Participez
à nos stages ! P. 2



ÉDITO

Rentrée 2013 : une école plus juste et un nouvel élan pour l'éducation

La rentrée scolaire 2013 ne ressemblera pas à celles des dix années passées et la Ligue de l'enseignement s'en réjouit. C'est l'an I de la refondation d'une École qui en avait besoin pour rompre avec un modèle qui tenait de la raffinerie, une École du tri culturel et social, injuste pour nombre d'enfants et de jeunes et angoissante pour leurs parents. Une École dont les enseignants ont été malmenés par deux décennies de désengagement sans précédent faisant de la France un des seuls pays de l'OCDE à réduire sa dépense intérieure d'éducation.

Premiers effets attendus du recrutement de 60 000 enseignants sur cinq ans, priorité à l'École primaire, scolarisation des moins de 3 ans, mise en place d'une formation professionnelle des personnels, lutte résolue contre le décrochage scolaire, plus de moyens pour les territoires les plus pauvres, refonte des programmes annoncée, continuité école primaire-collège, enseignement laïque de la morale, plan ambitieux pour le numérique, ces choix qui structurent la loi d'orientation et de refondation de l'École de la République font une rentrée apaisée dans une École qui doit s'affirmer comme bienveillante et inclusive.

Au-delà de l'École, c'est l'éducation qui fait sa rentrée. Elle ne s'est pas arrêtée cet été et les centaines de milliers d'enfants accueillis dans les centres de vacances et de loisirs en témoignent.

En cette rentrée, près d'un quart des enfants vont accéder, s'ils le souhaitent, à des activités périscolaires nouvelles ou réorganisées en fonction des nouveaux temps de la scolarité. C'est l'engagement conjoint de l'État par un rôle retrouvé de compensation entre les inégalités territoriales, des collectivités, des CAF, des associations et des familles qui doit le permettre. Il se traduira d'autant mieux s'il s'inscrit dans des projets éducatifs de territoires et dans les politiques éducatives locales. Il s'agit bien d'élargir et de diversifier l'environnement éducatif de tous les enfants par une politique publique de droit commun : c'est la condition première de l'égalité.

Enfin, et la Ligue de l'enseignement tient à le souligner fortement, c'est la première fois depuis l'extension de la scolarité obligatoire à 16 ans en 1959, que notre pays s'engage sur la voie d'un tel élan éducatif public. Cette nouvelle politique, ce sont aussi de nouvelles alliances à passer entre les temps, les acteurs, les générations, les cultures pour repenser les transmissions dans la société numérique et apprendre à faire le meilleur usage de ses territoires. C'est le défi d'une démocratie vivante et celui de la justice sociale.

La Ligue de l'enseignement

La laïcité affichée : un geste ferme du gouvernement en faveur de la laïcité

“Un texte important à faire vivre”, ainsi Jean-Marc Roirant salue-t-il la Charte de la laïcité rendue publique par Vincent Peillon le 9 septembre, et qui sera affichée dans toutes les écoles publiques françaises. Cette initiative ne peut que réjouir tous les partisans de la laïcité qui attendaient du nouveau gouvernement, dans ce domaine, des engagements et des mesures fermes.

La charte de la laïcité énonce clairement les valeurs sur lesquelles s'est fondée l'école de la République. Abdennour Bidar, professeur de philosophie en classes préparatoires, énonce clairement ces valeurs lorsqu'on lui demande de proposer une définition de la laïcité : “C'est le principe de séparation des Églises et de l'État qui réalise une double émancipation : du pouvoir politique vis-à-vis de la tutelle religieuse et inversement. C'est la condition politique de réalisation du projet humaniste des Lumières : donner à l'Homme les moyens d'oser penser par lui-même... La laïcité est donc le principe politique qui rend possible la liberté de conscience, de pensée et d'expression. Elle le fait... dans un souci de conciliation qui me semble caractéristique de ce qu'elle est : l'équilibre entre le maximum de liberté d'expression pour chacun et le maximum de liberté d'expression pour tous”.

La charte de la laïcité marque une volonté de restauration républicaine et met fin à toutes les équivoques entretenues par le gouvernement précédent ; elle déjoue les tentatives de cléricatisation de la République ; elle répond et résiste à l'arrogance des Églises et à l'émergence des intégrismes dont l'école, en particulier, pouvait se trouver menacée.

Nous publions un extrait des propos de Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, qui, dans un communiqué de presse, célèbre l'avènement de la charte, il en dégage les significations profondes pour l'école et la société dans son ensemble.

“La Charte de la laïcité à l'école, est un document important. Il expose avec la clarté requise les valeurs de la République que l'École s'engage à transmettre en même temps que les savoirs. Il reste à la faire vivre dans les pratiques de l'École.

On y retrouve les grands principes inscrits dans la Constitution et dans la loi. République indivisible, laïque et sociale, la France assure la liberté de conscience de tous et de chacun. La Charte développe en dix points précis comment cette liberté de conscience se déploie dans le temps scolaire. Dégageant avec netteté droits et devoirs, elle pose la laïcité en bien commun d'une belle modernité dans une France qui doit faire de la reconnaissance réciproque des cultures qui la composent une base renouvelée de son indispensable unité. La laïcité, fondement de la liberté de pensée impose à l'École de conforter en son sein tout ce qui construit les bases de la citoyenneté démocratique : c'est aussi un des enjeux de la refondation de l'École de la République. Ce texte engage tous les acteurs de l'école : enseignants et personnels, élèves, parents, élus, monde associatif.”

LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE

- 1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
- 2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.
- 3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
- 4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
- 5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

- 6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
- 7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
- 8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.
- 9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.
- 10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.
- 11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.
- 12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.
- 13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.
- 14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
- 15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

L'ÉCOLE EST LAÏQUE

Ministère de l'Éducation nationale

Il convient cependant que la charte ne reste pas lettre morte, une affiche parmi d'autres très vite frappée de péremption. Le texte n'aura de sens que s'il engage tous les acteurs de l'éducation dans une action et une vigilance permanentes. Il doit être incarné dans les disciplines, les projets, dans les relations entre les êtres.

Il faut donc s'en remettre à l'esprit et à l'engagement des militants de la laïcité, à leur mobilisation pour accompagner la mise en œuvre de la charte, la “faire vivre” à la fois sur un mode de vie et comme une utopie mobilisatrice, favorisant l'émergence d'un monde pacifié où s'illustre enfin la devise de la République.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

Exposition

● Du 22 octobre au 13 décembre : exposition "La Fabrique de la Paix" au CRDP rue d'Amboise à Clermont-Fd.

UFOLEP

● 25 octobre 2013 : assemblée générale à 19 h à Gerzat

Culture Éducation Jeunesse (CEJ)

● 14 et 15 octobre : spectacle "L'affaire est dans le sac", compagnie les Babas au Rhum, quatre représentations scolaires à la salle des fêtes de Vernines – 23 octobre : une représentation tout public à la Ludothèque de Bagnols

FORMATIONS

UFOLEP

● 12 octobre : raid UFOLEP au Chambon-sur-Lac
● 12 et 13 octobre : Brevet fédéral d'animateurs 1^{er} degré

randonnée pédestre et rassemblement des animatrices/animateurs APE au Chambon-sur-Lac

Culture Éducation Jeunesse (CEJ)

● 12 et 13 octobre : stage théâtre "Transmettre le théâtre à des adolescents" organisé par le Théâtre du Pélican et encadré par Jean-Claude Gal à la Cour des 3 Coquins à Clermont-Fd

● 19 octobre : stage "danses collectives d'animation" encadré par Catherine Aubert à la salle de la Maison de Quartier de Champratel à Clermont-Fd.

Stages

"Danses Collectives du Monde"

Les vacances terminées, entrez dans la danse ! Voici la liste des stages organisés par la commission de bénévoles "Danses du monde", en collaboration avec le service Culture-Éducation-Jeunesse de la Ligue 63 :

■ **Danses collectives d'animation** : samedi 19 octobre 2013, encadré par Catherine Aubert.

■ **Danses du Pays de Galles** : 23 et 24 novembre 2013, encadré par Rachel Goodwin et Hervé Dréan.

■ **Danses de Provinces Françaises** : 25 et 26 janvier 2014, encadré par Thierry Bouffard.

■ **Danses d'Israël**, 5 et 6 avril 2014, encadré par Vincent Parodi.

Ces stages s'adressent à tous : débutants, initiés ou confirmés, adhérents FAL

ou non. L'objectif de ces rencontres dansées est de permettre de découvrir diverses danses et de retransmettre à un large public : enfants, adolescents, seniors... Ils se veulent aussi et surtout des moments conviviaux, l'occasion de se retrouver tous pour le plaisir de danser.

Les stages auront lieu à Clermont-Ferrand (maison de quartier de Champratel ou salle Leclanché), le samedi de 15 h à 19 h et de 21 h à 23 h, et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30. Pour les participants venant de loin, une formule hébergement est possible chez l'habitant !

Plaquette complète de présentation des stages sur le site www.culturefal63.org.

Renseignements/inscriptions dès que possible :

service CEJ : 04 73 14 79 16/ amartinez@fal63.org



Remise des récompenses 2012/2013 de la FAL

Selon la coutume bien établie depuis 1953, le 1^{er} juillet dernier, la remise annuelle des récompenses attribuées sur la saison scolaire 2012/2013 dans le cadre des manifestations, concours et critères organisés par la Fédération des Associations Laiques et ses secteurs sportifs UFOLEP et USEP a eu lieu une nouvelle fois sous le patronage de la Ville de Clermont-Ferrand.



Cette cérémonie a vu saluer un grand nombre d'animateurs, de lauréats et de responsables bénévoles des clubs et associations que nous fédérons, sous la houlette de personnalités telles que Jacqueline Chapon, adjointe aux

affaires scolaires, Olivier Bianchi, adjoint à la politique culturelle, Simon Pourret, adjoint à la Jeunesse, Christophe Bertucat, conseiller municipal et ancien membre de notre Conseil d'Administration...

Stages théâtre 2013-2014

Attaché à valoriser les pratiques artistiques en amateur et à favoriser les collaborations entre artistes amateurs et professionnels, le service culturel de la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme propose trois stages :

■ **"Transmettre le théâtre à des adolescents"**, organisé par le Théâtre du Pélican et encadré par Jean-Claude Gal : 12 et 13 octobre 2013, à la Cour des 3 Coquins.

■ **"Une démarche et des marches - Marche à voir, portrait à lire"**, encadré par Patrick Borgne du Théâtre du Mouvement : 14 et 15 décembre 2013, Centre de Chadieu. Autour de l'art du mouvement dans le théâtre, le stage sera une invitation à appréhender et maîtriser ce qui est en jeu dans la marche humaine (posture corporelle, respiration, tonicité...).

■ Après avoir assisté à la représentation de *L'Opéra du Dragon*, de Heiner Müller, le vendredi 21 mars à 20h30 à Montluçon, les stagiaires participeront à une formation **"Jeu d'acteur"** autour du texte *Le Dragon* d'E. Schwartz qui inspira *L'Opéra du Dragon*. Ce stage en partenariat avec le CDN (Centre Dramatique National), "Le Fracas" sera encadré par Julien Geskoff les 22 et 23 mars 2013, à Montluçon.

La plaquette de présentation des stages est consultable et téléchargeable sur le site www.culturefal63.org. Elle peut être envoyée par courrier sur demande.

Renseignements/inscriptions : FAL 63 - 04 73 14 79 16/ amartinez@fal63.org

Secteur arts plastiques de la Ligue du Puy-de-Dôme

On associe souvent et à juste titre culture, éducation et démocratie, car "autant il est vain de faire vivre la démocratie sans culture et sans éducation, autant il semble impossible de concevoir une éducation sans culture ou une culture qui ne se fonderait pas aussi sur des systèmes éducatifs".

Le contexte et les enjeux conduisent à penser qu'il est important de faire de la culture et en particulier la culture artistique, un bien commun.

Ils sont des milliers, voir des centaines de milliers à travers la France à avoir une pratique artistique en amateurs. Le réseau "arts plastiques en amateurs" de la Ligue du Puy-de-Dôme reflète ce dynamisme tant par le nombre important de ses sections que par la variété de ses propositions. Ces associations sont autant de lieux où s'exerce naturellement la démocratisation culturelle à travers le "faire ensemble". C'est en ce sens que le service Culture-Éducation-Jeunesse s'engage à accompagner les affiliés, comme acteurs du développement de leur territoire.

Dans le domaine des arts visuels, la FAL fédère environ 140 sections appartenant à 70 associations avec des propositions variées : peinture, poterie, photographie, sculpture sur pierre, broderie et dentelle mais aussi des pratiques plus "récréatives", de quoi contenter tous les goûts, toutes les envies... Et presque toutes les tranches d'âges ! En effet, souvent, ces ateliers s'adressent aux enfants, aux adolescents et bien sûr aux adultes, indifféremment aux débutants ou aux "débrouillés". Qu'ils soient animés par des bénévoles ou des professionnels rémunérés, selon l'histoire de chacun, c'est toujours le plaisir de pratiquer, dans un cadre convivial mais agissant et constructif qui prime.

Le service Culture-Éducation-Jeunesse de la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme œuvre dans le domaine des arts visuels professionnels. Il dispose d'une bonne connaissance du réseau ainsi que d'un savoir-faire qu'il peut mettre au service des associations. Artistes de sensibilités différentes, médiateurs, struc-

tures culturelles et institutions représentent autant de possibles à mettre en synergie avec les amateurs afin d'alimenter leurs propres pratiques.

Elle peut par exemple faciliter la mise en place de projets favorisant les rencontres avec les œuvres et les artistes de notre temps afin de maintenir une certaine exigence d'ouverture culturelle. C'est par exemple un artiste professionnel qui s'invite sur un territoire le temps d'une exposition ou d'un échange. C'est la possibilité d'envisager des formations pour ceux qui le souhaitent, pour "voir autre chose" et enrichir sa propre pratique, le temps d'une journée ou d'un week-end. C'est partager une sortie ensemble, pour visiter un atelier d'artiste, un centre d'art ou un musée tout en étant guidé.

La FAL peut aussi, avec les pratiquants, créer des lieux et des moments de valorisation du travail réalisé en atelier, co-organiser la mise en place d'expositions collectives favorisant les rencontres entre les affiliés eux-mêmes, leurs productions, la vie de leurs associations.

Enfin, le service CEJ de la Ligue du Puy-de-Dôme a une fonction ressources et anime son réseau d'associations affiliées. Circulation d'infos, aide à la recherche d'intervenants, mise en relation accueil et écoute elle peut aussi accompagner les projets qui n'existent pas encore mais qui répondraient à ces principes d'ouverture et d'échange.

Pour prendre part à la mise en œuvre d'un projet fédératif, vous pouvez par exemple participer aux réunions que nous organisons en petits groupes. Surveillez vos courriels (ou votre messagerie télématique), c'est le moyen que nous avons choisi pour communiquer auprès des présidents et responsables de sections. Vous pouvez aussi nous faire remonter vos préoccupations, envies et idées par le même biais ou par téléphone bien sûr. N'hésitez pas non plus à nous communiquer vos informations et événements : vous nous aiderez ainsi à mieux connaître et à mieux faire vivre notre réseau. Venez partager vos savoirs et compétences avec une équipe qui a fait ses preuves !



Service CEJ :
www.culturefal63.org
artsplastiques@fal63.org
Anne-Sophie Ricou (déléguée)
et Vincent Landry (adjoint) :
04 73 14 79 17
31 rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

Amicale laïque de Champeix

Les Champillauds sont gâtés !



Le bureau 2012/2013

Présidente : Catherine Theulle
Vice-présidente : Françoise Bonhoure
Trésorière : Stéphanie Durand
Secrétaire : Sandrine Mollard

L'Amicale Laïque occupe une place de choix dans le paysage associatif de Champeix. Les différentes équipes qui ont tour à tour animé l'association créée en 1980 lui ont donné un rayonnement local voire cantonal. Il suffira de quelques chiffres pour le démontrer : 390 adhérents, 22 activités proposées dont 9 culturelles, 10 administrateurs motivés et enthousiastes. Elle en a du courage cette poignée de bénévoles du conseil d'administration pour organiser, planifier, coordonner cette multitude de sections qui embellit

la vie des Champillauds et des communes voisines ! Personne n'est oublié : enfants et adultes, sportifs et artistes, hommes et femmes, tout le monde a sa place au sein de l'Amicale. L'énumération des activités est fastidieuse certes mais nécessaire afin que

le lecteur se rende compte du travail accompli : hip-hop, multi-sports, handball, danse, peinture, judo, badminton, piano, guitare, yoga, marche nordique, percussions, théâtre, step, gym, volley, poterie, tennis de table, batchata, rock, danse de salon, country, informatique... Les excellentes relations que l'AL a su tisser avec la municipalité et l'équipe pédagogique de l'école publique expliquent en partie son succès mais c'est surtout la disponibilité sans faille des dirigeants qu'il faut souligner. La tâche n'est pourtant pas facile : la gestion d'une association de cette taille, la réglementation à respecter, le budget à équilibrer, les animateurs à trouver et à fidéliser, la communication avec la population à actualiser et à rendre attrayante... la liste n'est pas exhaustive. Heureusement l'association champillaude comme toutes les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement peut compter sur les services compétents de la FAL pour l'aider. Ce qu'Auvergne Laïque tient à mettre aussi en exergue ce sont les liens qui unissent amicale et école publique, les relations entre ces deux entités au service de l'enfance ont plutôt tendance à s'amplifier ; cela est très réconfortant et pourrait servir d'exemple à tous. Vive l'A.L. de Champeix qui porte haut les valeurs laïques d'épanouissement individuel et collectif !

Junior Association à Issoire

Une junior association : "Parkour city life"

Premier rappel : la Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Aucun animateur ou professionnel, aucun élu d'une collectivité ou d'une association, aucune personne ressource, parents, adultes, ne peut être membre ou représentant de la Junior Association. En revanche, la Junior Association peut demander à être épaulée par un accompagnateur local. Ce dispositif permet de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet dans un cadre associatif réglementé.

Deuxième rappel (cf *Auvergne laïque* N° 432 de novembre 2011) : le "Parkour" ou "Art du déplacement" est une activité physique qui vise un déplacement libre et efficace dans tous types d'environnements, en particulier hors des voies de passage préétablies. Ainsi les éléments du milieu urbain ou rural se transforment en obstacles franchis grâce à la course, au saut, à l'escalade, au déplacement en équilibre...

En 2010, six jeunes Issoiriens, scolarisés en 3^e, ont une passion commune née d'images vidéo ou de film (*Yamakasi* par exemple) qu'ils ont envie de reproduire : le "parkour". Après quelques mois de pratique en toute liberté, ils ressentent rapidement la nécessité de se regrouper pour évoluer dans un cadre plus sécurisé. C'est la dynamique Maison des jeunes d'Issoire qui les oriente alors vers le dispositif des "Juniors associations". Et depuis ça roule ou plutôt ça court, ça saute, ça bondit, ça escalade... Actuellement,



cette association compte une vingtaine de membres répartis en deux groupes de niveau. Entraînements réguliers (deux fois par semaine), initiations à des non-membres (MDJ ou centres aérés), démonstrations à la demande, doivent être conciliés avec la gestion de l'association et les études.

Reconnus pour le sérieux de leur engagement et la qualité de leurs prestations, trois d'entre eux accompagnés d'un danseur de Hip-hop et d'un adulte, en l'occurrence Louise Rousier (responsable-adjoint de la MDJ et relais local des juniors associations) vont participer lors des prochaines vacances de Toussaint, à Ankara, à des rencontres européennes "Pas de visa au sein de l'Europe".

Le président depuis deux ans de l'association issoirienne, Arthur Haddou,

élève en terminale STAV, a prolongé son engagement local en se faisant élire au conseil d'administration nationale des JA ; les réunions à Paris ou ailleurs ne l'effraient pas, bien au contraire. "Nous sommes seulement huit jeunes au milieu d'un grand nombre d'adultes mais ce qui est important, c'est que notre parole soit entendue et prise en compte. Nous participons aux discussions et aux prises de décisions". Avec enthousiasme et générosité, car Arthur ne manque ni de l'un ni de l'autre !

Le bureau

Président : Arthur Haddou
Trésorier : Victor Vieville-Chauve
Chargé de communication : Jérôme Cély

ÉCHOS



Comité UFOLEP du Puy-de-Dôme: Fou d'Raid 3^e édition le samedi 12 octobre

Depuis 2011, le Comité UFOLEP du Puy-de-Dôme organise un raid annuel multiactivités dans le cadre magnifique du lac Chambon et de ses environs. Fou d'Raid se déroulera cette année le samedi 12 octobre (départ : 10 h au stade de Rugby de Muro) et est ouvert à tous les licenciés ou non, amoureux de la nature en recherche du dépassement de soi.

Fou d'Raid consiste en un enchaînement d'activités sportives : course à pied, run and bike (un concurrent à pied, l'autre à vélo, VTT, course d'orientation, épreuves surprises...) Il se dispute par équipe de deux. Fort du succès remporté lors des précédentes éditions, deux nouveautés ont été mises en place cette saison répondant bien à la philosophie de l'UFOLEP.

- **Raid famille** ouvert à des équipes constituées d'un jeune âgé de 11 à 16 ans accompagné d'un ou deux adultes sur des parcours aménagés (3,5 km de course à pied, 9 km de VTT et 1 h de course d'orientation) assorties d'épreuves surprises

- **Raid découverte** en direction de toute personne désirant s'initier ou se tester sur l'une au moins des disciplines du raid famille

Ces épreuves s'ajoutent désormais aux traditionnels raids : promotion (pour les sportifs réguliers) et expert (pour les sportifs entraînés) comportant chacun des distances de course plus importantes et exigeantes. La mise en place de cette manifestation a nécessité la constitution de 3 parcours bien distincts, tracés dans le site naturel et varié des approches du lac Chambon, un écrin de verdure qui devrait combler les plus difficiles

Inscrit à la semaine européenne du sport pour tous et rentrant dans une démarche de développement durable, le Fou d'Raid se veut avant tout donner une réponse à l'attente des aspirations aux sports de nature. L'UFOLEP du Puy-de-Dôme entend ainsi jouer la carte du multisport et de l'éducation à l'environnement.

Renseignements et inscriptions avant le 5 octobre :
www.ufolep63.org / ufolep63@fal63.org
 Tél. 04.73.14.79.12

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
 (15 lignes maximum) avant le 10 OCTOBRE 2013

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND!

CREDIT COOPERATIF
 C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.
 Crédit Coopératif
 Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot
 63400 CHAMALIERES

Tél. : 0 980 980 001
 E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop



INFORMER ET/OU MANIPULER

Débats et perplexités

Le droit de dire et d'imprimer ce que nous pensons est le droit de tout homme libre, dont on ne saurait le priver sans exercer la tyrannie la plus odieuse. Soutenons la liberté de la presse, c'est la base de toutes les autres libertés, c'est par là qu'on s'éclaire mutuellement. Chaque citoyen peut parler par écrit à la nation, et chaque lecteur examine à loisir, et sans passion, ce que ce compatriote lui dit par la voie de la presse.

Voltaire

Conformément à ses objectifs et à sa vocation, le Cercle Condorcet s'est intéressé cette année au problème particulier de la manipulation dans l'information. La question s'est avérée à la fois passionnante et complexe et les membres du cercle, s'en tenant à leur simple compétence - et à leur éthique - de citoyens, n'ont pas la prétention d'avoir résolu tous les problèmes soulevés ; ils souhaitent faire partager leurs réflexions et leurs interrogations. Tous les textes produits par le Cercle ne figurent pas dans ce dossier qui constitue une "simple bande-annonce" du prochain livret ; on y trouvera des extraits qui donnent un panorama des débats et un inventaire des principales questions que ses membres ont abordées, ou auxquelles ils se sont parfois heurtés.

Le champ des enjeux

Les membres du Cercle Condorcet ont jugé que le problème de la manipulation dans l'information était un des problèmes majeurs de notre démocratie.

Patrick Pochet, membre du cercle, rappelle la formidable escroquerie médiatique orchestrée par Georges Bush, justifiant l'intervention armée en Irak par l'existence d'armes de destruction massive, jamais découvertes. Philippe Breton dans son ouvrage "La parole manipulée" affirme que la manipulation existe dès l'antiquité, et qu'elle est liée à l'émergence d'une parole publique et des échanges sociaux ; il cite sur ce sujet ce qu'écrit Jean-Pierre Vernant : "la parole devient alors l'outil politique par excellence, la clé de toute autorité dans l'État, le moyen de commandement et de domination sur autrui".

Philippe Rouger quant à lui souligne qu'elle est inhérente à la liberté d'expression : les campagnes électorales ne manquent pas de donner l'exemple d'une presse qui se caractérise davantage par la propagande que par l'information.

Le texte de Jacques Boudot - alors membre du Cercle - projette sur la question traitée un éclairage philosophique qui reflète aussi la conviction unanime des participants et les motifs de leur

engagement dans ce débat ; le texte montre aussi l'infinie complexité du problème auquel bien d'autres questions se trouvent liées.

"Je souhaiterais m'intéresser à la communication publique.

Toute réflexion générale sur les rapports entre les hommes présuppose, pour être structurée, une « philosophie ».

Je me placerais, donc, dans le cadre de la République, seule organisation de nature à préserver, ou à faire acquérir à l'individu sa liberté, et impliquant, dans le même temps, qu'il soit libre pour prendre une décision de citoyen.

Si un citoyen ne connaît pas la vérité d'une situation, il n'a aucune chance de la dominer. De son information dépend sa liberté d'agir en citoyen.

Le thème choisi par le cercle Condorcet est donc au cœur de toute possibilité de démocratie.

À mon avis, information ou manipulation est LA grande question actuelle, et dans la vie publique française, et dans la démarche du Monde : avons-nous les moyens de notre République ? Le monde

a-t-il une chance de résoudre ses problèmes autrement que par la guerre ?

L'enjeu est considérable. Notre République ne peut pas vivre dans un duel, ou une mêlée de mensonges ébontés.

Bien des thèmes s'ouvrent à nous :

- le mensonge qui ne fait plus dans la nuance et qui est devenu grossièrement massif ;
- la manipulation par omission ;
- la manipulation par l'imposition d'un vocabulaire ;
- les lois restrictives de la liberté de s'exprimer ;
- liées à ce dernier point, les vérités officielles ;
- la confusion injustifiée des mots ;
- le lobbying ;
- les différentes sociétés secrètes ;
- les groupes de pressions ;
- le manque de défenses individuelles du citoyen ;
- les différentes causes de ce dénuement ;
- historique de l'enseignement de l'histoire ;
- regard sur l'élection présidentielle aux États-Unis."

Le champ des ambiguïtés

Il n'est pas facile de donner une définition de la manipulation.

L'acception anodine du mot "tenir un objet dans ses mains lors d'une utilisation quelconque" est d'un usage peu fréquent ; dans le domaine scientifique, le terme devient inévitablement péjoratif lorsqu'on dénonce par exemple "les manipulations génétiques" ; le sens péjoratif ouvre la voie à la définition plus courante : "Transformer par des opérations plus ou moins bonnêtes. Amener insidieusement quelqu'un à tel ou tel comportement, le manœuvrer". On peut donc situer le terme - et l'action - de manipuler dans un champ sémantique couvrant toute démarche impliquant une information destinée à autrui : convaincre, argumenter, convertir, manipuler, séduire, éduquer, informer, influencer.

La question s'est posée du métier d'enseignant : n'exerce-t-il pas en permanence une activité de manipulation ? N'a-t-on pas parlé dans des ouvrages sur l'apprentissage de la conversion au savoir ?

Cette ambiguïté, la nécessité de bien distinguer les différentes démarches, sont soulignées par Philippe Breton : "Il est indispensable de réfléchir à la frontière entre ce que serait l'argumentation, c'est-à-dire le respect de l'autre, et la manipulation, qui serait privation de la liberté de l'auditoire pour l'obliger, par une contrainte spécifique, à partager une opinion ou à adopter tel comportement".

La différence réside bien entendu dans l'intention et dans l'objectif : la manipulation visant toujours une forme d'embrigadement, d'endoctrinement, utilisant des moyens de pression - et d'oppression - qui relèvent souvent d'une violence effective ou symbolique.

Pour autant, les ambiguïtés ne sont pas levées.

Philippe Breton affirme par exemple : "Il n'y aurait pas manipulation si celui qui défend une idée croit à cette idée et la juge bénéfique à l'humanité" ; or l'extrême-droite, quand elle mène une campagne xénophobe, croit au bien-fondé de son propos et sait mettre en œuvre un arsenal d'arguments auxquels adhère une partie de l'opinion.

Au terme d'un état des lieux initial destiné à définir une problématique précise, les membres du Cercle Condorcet ont mis en lumière une autre ambiguïté : il ne pourrait y avoir d'information sans une manipulation plus ou moins implicite, plus ou moins revendiquée, et cela pour deux raisons.

La première concerne la nature même de l'objet d'information ; la question n'est pas nouvelle : le réel existe-t-il en dehors des discours qu'on tient à son sujet ? On se souvient de l'excellente émission *Arrêt sur image* dans laquelle l'animateur montrait comment des reportages sur un même fait divers se révélaient radicalement différents, voire contradictoires. L'objectivité, considérée comme la qualité essentielle de l'information, ne serait qu'un mythe.

La seconde tient à l'humanité même des acteurs. Il n'est pas possible qu'un journaliste fasse abstraction de ses convictions, de ses opinions ; l'information qu'il donne - et qu'il traite - reflète nécessairement un point de vue subjectif, plus ou moins maîtrisé. La même subjectivité caractérise le lecteur qui, devant une information, garde toute liberté d'interprétation, voire de transformation, comme le souligne encore Gérard Millet : "Chaque information ainsi reçue par le cerveau humain est soumise au filtre du récepteur, présent et évolutif, qui ne laisse passer qu'un nombre limité d'éléments inconsciemment choisis en fonction de son propre passé. Ceux-ci entrent en accord avec lui-même dans une résonance intime. L'information subit alors une première déformation. Retransmise, elle se heurte au choix des mots employés (ce n'est pas ce que je voulais dire, m'sieur !) Ceux-ci induisent chez le nouveau récepteur d'autres réactions, et ainsi de suite... C'est la seconde déformation."

Comme l'objectivité, la neutralité de l'information - donnée ou reçue, et constitutive de sa déontologie - serait aussi un mythe.

Le champ d'action et le choix des armes

Les exemples de manipulation jalonnent l'histoire des hommes, et l'humanité garde la mémoire des catastrophes engendrées par des propagandes criminelles. Dans tous les cas, la manipulation

favorise le retour de la barbarie ; elle paralyse le recours à la raison, favorise le fanatisme et entraîne le déclin de toute civilisation. Nous avons, pour ce dossier, retenu deux exemples caractéristiques de la démarche (et des conséquences) de la manipulation. Le premier, proposé par Pierre Mielle, met en évidence la séduction exercée par le chiffre et participe à ce que Philippe Breton dénonce comme le mensonge (ou l'illusion) scientifique. Le chiffre devient un outil de persuasion irréfutable, et il s'assortit presque toujours d'un discours fallacieux destiné à implanter dans l'opinion des convictions aussi tenaces qu'erronées. Le deuxième exemple est donné par Jacques Bernard (publié en forum) et dénonce les manipulations idéologiques qui mettent en péril les progrès de l'esprit humain et portent un préjudice grave à la laïcité.

Chiffres à l'appui : justes nombres et raisonnements faux par Pierre Mielle

"Faut-il se méfier des "chiffres" ? De ces chiffres dont les communicants politico-médiatiques ne veulent pas nous assommer... alors ils n'en donnent qu'un, juste un, mais qui en dit long, une preuve par le chiffre ! Dans les médias, c'est ce nombre qu'on nous livre dans le titre, censé résumer la situation.

■ 20 milliards de déficit prévu pour les caisses de retraite en 2020 !

N'est-ce pas la preuve qu'il faut allonger d'urgence la durée de cotisation ou celle du travail ou les deux ? Et c'est ce que confirment l'article, le commentaire ou l'interview qui suit le titre, et s'ils apportent des compléments, des nuances, voire des contradictions, c'est de toute façon ce que l'on retiendra, non pas le chiffre lui-même, mais l'idée.

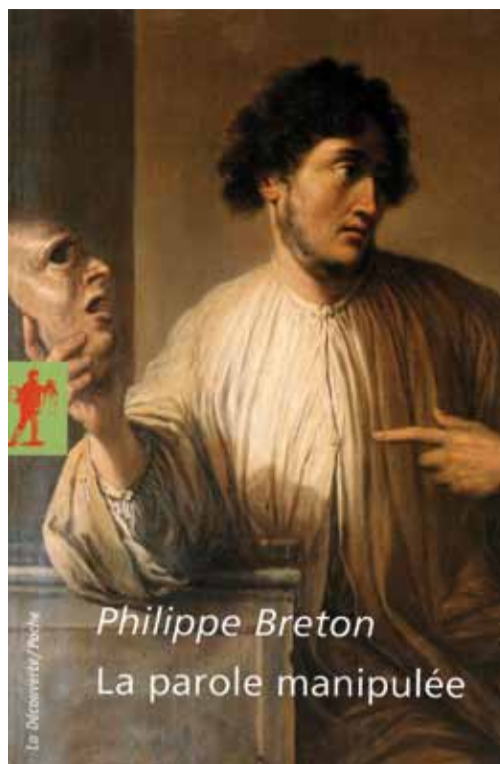
On ne retiendra pas le chiffre car on ne retient pas ce qui ne fait pas sens ; or un tel nombre ne peut pas faire sens pour le citoyen ordinaire qui n'a évidemment pas étudié de près la question :

- comment imaginer les calculs faits par les experts qui conduisent à un tel résultat ?

- comment se représenter la taille de ce nombre ; est-il si grand ?

Pour cela il faudrait pouvoir le situer sur une échelle, le comparer à d'autres de la même échelle, comme par exemple le budget de l'État, ou celui de l'augmentation annuelle de la richesse des riches ; en bref, comment le relativiser sans les autres données auxquelles les experts, eux, peuvent le relier ?

Et comme le chiffre ne fait pas sens à lui seul, l'auditeur ne peut que faire confiance (ou pas) à l'idée, la conclusion livrée ou suggérée et qui n'est pas contenue dans le chiffre. Et c'est de cela qu'il faut se méfier. Les chiffres donnés ainsi sont en général exacts : il s'agit de données brutes ou de résultats provenant d'études sérieuses, mais cela ne transforme pas en vérités scientifiques les interprétations qui, elles, peuvent ne relever que de l'opinion. C'est dans cette confusion en quelque sorte imposée que se cache le vice : le chiffre donne un statut de vérité, d'argument de preuve à l'opinion.



Philippe Breton
La parole manipulée

“ Il est indispensable de réfléchir à la frontière entre ce que serait l'argumentation, c'est-à-dire le respect de l'autre, et la manipulation, qui serait privation de la liberté de l'auditoire pour l'obliger, par une contrainte spécifique, à partager une opinion ou à adopter tel comportement. ”

Philippe Breton

La force de ces messages médiatiques repose sur l'utilisation d'un "chiffre", puis plus largement d'une notion ou d'un calcul mathématique supposés connus des auditeurs, ou encore de raisonnements lacunaires ou logiquement faux, courants dans le flot médiatique, et d'expliquer pour chaque cas les indices d'une possible manipulation.

On retrouve l'utilisation d'un "chiffre" comme attestation de vérité, dans l'exemple suivant où un élément caricatural vient à l'appui de notre argumentation. Il met aussi en lumière d'autres aspects du processus de manipulation dont on peut se prémunir.

■ Le déficit de la Sécurité sociale atteint 16 milliards d'euros

Même opinion véhiculée que dans l'exemple précédent, c'est catastrophique. L'élément remarquable est que cette information est revenue sur les ondes en avril 2013, après quatre années de silence sur le sujet, alors que ledit déficit n'avait pas vraiment cessé de se creuser, et qu'on nous l'avait tant répété toutes les années antérieures. Pourquoi sur cette réalité récurrente, ce silence de quatre ans et pourquoi tout à coup le bruit à nouveau ? C'est qu'en avril 2013, le gouvernement a décidé une politique de réduction des déficits publics et que la classe politico-médiatique, à quelques exceptions peu audibles près, ne jure que par sa nécessité. Et comme on ne peut pas réduire grand-chose, la Sécu se retrouve à nouveau dans le collimateur.

Mais est-ce si grave, ce déficit ? A-t-on une idée de ce que pèse la Sécu dans le budget de l'État, et de ce que pèsera la réduction de son déficit dans la réduction de la dette publique globale ?

Dans cette période où la crise a semblé prendre au dépourvu tant les milieux dirigeants que les milieux médiatiques, on se souvient d'une avalanche de "chiffres" annoncés tour à tour dans les médias au gré des secousses de la tourmente, des faillites et des aides aux banques et aux états ; nombres souvent incompréhensibles pour le profane, mais en milliers de milliards... Alors le trou de la Sécu était bien petit au regard de ceux-là.

Ajoutons par perfidie que le plus sot des citoyens aurait pu rapprocher son montant de celui d'un certain "cadeau fiscal" à peu près du même montant, ou encore celui des dividendes redistribués, même en ces temps de crise, aux actionnaires de grandes entreprises.

À cette falsification opérée par les chiffres, utilisés comme garants de véracité, s'ajoute le recours à des experts fallacieux qui, à l'aide d'arguments pseudo-scientifiques, viennent accréditer des informations mensongères ou soutenir des propagandes dans le domaine politique ou celui de l'économie.

Nous publierons la suite de ce dossier - dont la suite de l'article de Pierre Mielle - dans notre prochain numéro d'Auvergne Laïque où seront abordés d'autres aspects de la manipulation.

Dossier réalisé par Alain Bandiera, président du Cercle Condorcet



ICI & LÀ

● **Le livre toujours... livrable**

La France est saluée, notamment par les Anglo-Saxons sinon comme le pays des livres du moins comme celui des libraires. L'hexagone est encore maillé par un réseau unique au monde de professionnels qualifiés, assurant un débouché diversifié et l'activité des 200 000 emplois des métiers du livre : auteurs, éditeurs, imprimeurs, brocheurs, relieurs, typographes, papetiers, graphistes, correcteurs, traducteurs, commerciaux, magasiniers, coursiers, transporteurs, libraires, bibliothécaires... et des journalistes-écrivains! La France reste, contre vents et marées, une terre d'exception car elle affiche sa répugnance populiste à certains changements désastreux, à l'instar du livre dit virtuel qui y fait un bide on ne peut plus absolument réel.

Michel Angeleli

● **Automatique... toc !**

Dans mon village comme dans de nombreux bourgs de la France dite "profonde", la banque que l'on affirme attachée au monde agricole a fait le choix de moderniser son agence, moderniser pouvant en la circonstance être avantageusement remplacé par le terme "automatisé". En effet, une batterie de distributeurs et autres engins avaleurs de chèques et espèces empaquetées offrent leurs services froids et impersonnels au client perplexe pour peu que l'âge venu l'ait rendu peu sensible aux codes et aux bips. Dans un mot d'inauguration, le directeur du site s'est félicité de ce que son établissement s'était mis à l'abri des cambriolages n'ayant plus ni guichet ni caisse. On peut imaginer ce qu'il pourrait advenir de tous les commerces malheureusement souvent pris pour cible par les malfaiteurs : une bijouterie sans bijoux, un buraliste sans tabac, un boulanger sans pain. Au moins les rayons vides permettraient-ils d'étaler à l'envie la stupidité d'un monde que d'aucuns croient moderne (sans faits divers, plus de journaux non plus. Et nul ne serait averti que l'on a découvert dans telle agence bancaire d'un village oublié un banquier mort de faim dans son établissement inutile et désespérément vide...).

● **Partant pour la Syrie...**

L'Égypte de Moubarak, la Tunisie de Ben Ali et plus encore la Libye de Khadafi n'étaient certes pas des modèles de démocratie. Beaucoup de nos bons esprits virent donc dans les insurrections de 2011 l'amorce d'un printemps. Deux ans après, il ne semble pas que la paix, la liberté et la laïcité aient beaucoup gagné à ces bouleversements. Il a fallu que l'armée égyptienne instaure un nouveau pouvoir autoritaire pour éviter l'instauration de la charia en guise de constitution. Les femmes tunisiennes ne se sentaient pas plus libres qu'au temps de Bourguiba. Quant aux tribus libyennes, qui n'ont jamais constitué une nation, elles semblent un terreau propice au développement d'Al Quaida. Alors la Syrie ? "Partant pour la Syrie", c'était l'hymne presque officiel français sous le second Empire.

Avec les DDEN

Congrès national de la Fédération à Troyes - 14-15-16 juin 2013

RÉSOLUTION

Les DDEN, réunis pour leur 99^e congrès à Troyes constatent avec satisfaction que l'Éducation Nationale est redevenue la priorité du gouvernement. Ils ont approuvé la réforme des rythmes scolaires, et apprécient la décision de rappeler la devise de la République au fronton de nos écoles publiques. Mais ils dénoncent la confusion qui s'aggrave entre le service public et le privé et rejettent l'idée d'une loi qui imposerait la devise républicaine aux établissements privés. Réaffirmant leur indéfectible adhésion au principe de laïcité, ils accueillent favorablement la mise en place d'un observatoire de la laïcité opérationnel, d'un enseignement laïque de la morale et restent fidèles au Serment de Vincennes.

Ils demandent :

- Que la laïcité, fondement de l'école de la République, soit aussi inscrite au fronton des écoles publiques.
- Que soit réaffirmée intégralement la loi de 1905, abrogées toutes les lois anti-laïques ainsi que toute notion visant à instaurer la parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public.

- Que disparaisse la loi Carle, tous les textes nés à la suite des accords Lang-Cloupet - en particulier la charte de la formation signée en 2004, rédigée par l'enseignement catholique, la circulaire Guéant sur la conférence départementale de la liberté religieuse. Ils attendent la suppression des statuts dérogatoires dus au Concordat de 1801 et aux lois Mandel de 1939. Concernant la refondation de l'école, ils veilleront à ce que l'ouverture du périscolaire à la charge des communes n'aggrave pas les inégalités, et ne donne pas naissance à une territorialisation de l'enseignement menaçant l'égalité devant le droit à l'instruction. Ils souhaitent que les aménagements nouveaux de la journée scolaire préservent les principes d'obligation et de gratuité, conditions de la réussite pour tous, notamment en assurant aux enseignants, mais aussi à tout le personnel d'encadrement - communal et associatif - une véritable formation. Ils demandent que soit garanti le caractère laïque des personnels et associations intervenantes. Ils rappellent leur attachement au principe de la scolarisation des moins de 3 ans, à celui de "Une

commune - une école", au maintien des écoles rurales.

Ils requièrent le rétablissement des RASED - ou la création de toute autre structure à même vocation - en direction des enfants en situation de handicap. Ils demandent que le code de l'éducation soit respecté dans tous les départements et assure la présence de DDEN sur tout le territoire de la République. Conscients de l'importance de la place que la loi, transcrite dans le code de l'éducation, leur assigne, ces "amis de l'école publique" veulent continuer à veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, et inscrire leur action dans la défense de la laïcité. Ils souhaitent que leur mission soit mieux reconnue par une représentation notamment au Conseil supérieur de l'Éducation, à la Commission nationale pour la réussite éducative, à la commission de la laïcité et par une voix délibérative aux CDEN et un siège au futur conseil école-collège. Cette résolution générale a été adoptée par le Congrès le dimanche 16 juin 2013.

Pour les DDEN 63, Anne-Marie Doly

USEP 63

Bonne santé du sport scolaire

L'année scolaire 2012/2013 a été marquée par une nouvelle augmentation du nombre des licenciés du Comité Départemental USEP du Puy-de-Dôme, ce qui lui a permis de franchir la barre de



8 000 licenciés enfants (8 145) pour un total général de 8 562 licenciés. Cette augmentation s'est bien évidemment répercutée sur la participation aux différentes épreuves organisées aux différents niveaux territoriaux et malgré une météo particulièrement défavorable, les mois de mai et juin ont donc été riches en épreuves diverses et variées. Ainsi, pour les seuls rassemblements départementaux, on a compté pas moins de 11 disciplines en autant de rencontres : tir à l'arc, escrime, tennis de table, rugby, handball, basket, golf, cirque, badminton, pétanque, jeux traditionnels. À cette liste, on peut ajouter les quatre épreuves régionales qui ont toutes accueilli des élèves du Puy-de-Dôme.

La santé du sport scolaire USEP dans le département est donc bonne voire trop bonne, ce qui n'est pas sans causer quelques inquiétudes aux membres du Comité Directeur de l'USEP 63 sur

les capacités de leur structure à pouvoir continuer de répondre de la meilleure façon possible à cet accroissement de la participation. L'année scolaire qui s'ouvre sera donc une année qui pourrait s'avérer charnière dans le développement et le fonctionnement du Comité USEP 63, d'autant que, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires - et comme l'a écrit Madame la Directrice académique dans le guide pratique 2012/2013 : "L'USEP trouvera naturellement sa place dans les activités pédagogiques complémentaires que conduiront les professeurs des écoles". À l'instar des autres comités départementaux, voici donc l'USEP 63 devant une réforme qui a des allures de défi, tout en étant stimulante et en invitant à se montrer inventif.

Du jeu aux enjeux de la citoyenneté
Exposition : la fabrique de la paix

Une exposition interactive interroge les ados sur leurs préjugés et les comportements qui causent ou apaisent les conflits.



Repérer ses propres préjugés, discerner les faits d'une opinion, comprendre le phénomène du bouc émissaire, telles sont quelques-unes des expériences proposées aux jeunes ados par La Fabrique de la Paix.

Comment ça marche ?

L'exposition propose plus de cinquante activités interactives qui ne manquent ni de piquant ni d'humour. Les jeunes la parcourent en tandem pour mettre en débat leurs choix avec ceux de leur coéquipier. Ils sont munis d'un itinéraire, d'un crayon et d'une gomme. L'objectif est aussi de changer d'avis !

Qu'est-ce que ça change ?

Pris au jeu, ils découvrent les nombreuses façons qui permettent de résoudre un conflit. Sans attitude moralisatrice, l'exposition ouvre le débat sur le rôle que chacun peut avoir dans un conflit et sur les manières de réaliser les compromis qui permettent de vivre ensemble harmonieusement. Le concept, nouveau en France, a déjà

accueilli près de 100 000 visiteurs aux Pays-Bas où il a été mis au point par la Stichting Vredeseducatie (Fondation pour l'éducation à la Paix). Une version hébreu/arabe a été ouverte à Jérusalem, avec le soutien de Corinne Evens, présidente de la Fondation Evens, à l'origine du projet en France. Adaptée au contexte français en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, l'exposition met en œuvre une pédagogie innovante.

Où et quand ?

En partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique, la fédération départementale du Puy-de-Dôme proposera aux groupes scolaires et périscolaires de découvrir cet outil à travers l'opération "La paix, ça s'apprend !". L'exposition restera dans notre département du 22 octobre au 13 décembre 2013, dans le hall du CRDP - rue d'Amboise, à Clermont-Ferrand.

Renseignements : service culture-éducation-jeunesse, 04 73 14 79 08 ou juniors@fal63.org

Grille n° 73

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Passeurs de mémoire.
- II. Voyait tout trop beau.
- III. Ne le reste que s'il est bien gardé - Se sert outre-Atlantique.
- IV. Un cercle qui tourne. - Fin d'infinif. - Phonét. : coin de peau bien caché.
- V. Acide sulfurique. - Premier fleuve de France, voire du monde !
- VI. Gains de hasard. - Compagnon breton du genêt.
- VII. Modèle d'appétit. - Il s'amuse avec Victor Hugo.
- VIII. Parasites du pommier. - Rétabli.
- IX. Communauté effectivement vite bouleversée. - Prend au nom de la loi.
- X. Alcaloïde. - Pour verbes pronominaux.

VERTICALEMENT

1. Elle examine les tissus de près.
2. Condillac et ses disciples.
3. Une glande de ce type ne reste pas inactive.
4. Appareils pour tester les injecteurs (pas dans tous les dictionnaires).
5. Un cri pour une passe. - Affirmation renforcée.
6. Pas très catholique s'il est orthodoxe. - Malade imaginaire ? Lui, oui, mais pas son père.
7. Encore cette demi-déesse ! - Amusée, voire comblée.

8. Elle peut être douce, vive, forte et même lourde... Blanches au Capitole ?
9. Partenaire de Renault. - À larguer par bon vent.
10. Pendeloque minérale.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 72

L'auteur des définitions présente ses excuses aux lecteurs cruciverbistes : la deuxième définition du IX horizontal aurait dû être "homme (et non "hommes") à histoires".

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	S	E	N	S	U	E	L
II	O	R	E	I	L	L	E	T	T	E
III	N	I	O	L	U	C	A	S		
IV	C	G	L	G	U	I	T			
V	E	N	O	C	A	R	I	N	A	
VI	N	E	O	N	A	Z	I	S		
VII	T	E	R	L	O	S	P	E		
VIII	R	N	A	I	L	E	R	O	N	
IX	E	N	O	N	C	E	R	A	I	T
X	R	E	N	I	E	S	B	L	E	

Rendez-vous culturels à la Comédie de Clermont-Ferrand-Scène Nationale

De nouveau cette année, grâce au partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand, la FAL du Puy-de-Dôme propose à tous ses adhérents FAL, UFOLEP, USEP des tarifs préférentiels (14 € et 7 €) sur une sélection riche et variée de spectacles.

Toujours convaincus de l'importance de favoriser les rencontres entre les créations contemporaines et le public dans son ensemble, six rendez-vous (danse, théâtre, cirque) sont à découvrir de novembre à mars. Au programme :

- **Congo my Body** (danse) chorégraphie Djodjo Kazadi, compagnie Kazyadance, mardi 19 novembre 2013 à 20 h 30
- **Azimut** (cirque) pièce d'Aurélien Bory et le groupe acrobatique de Tanger, vendredi 29 novembre 2013 à 20 h 30
- **Les Nuits** (danse) chorégraphie Angelin Preljocaj, mercredi 4 décembre 2013 à 20 h 30
- **Tout mon amour** (théâtre) création collective des Possédés dirigée par Rodolphe Dana, samedi 11 janvier 2014 à 20 h 30
- **Lo Real** (danse) chorégraphie Israël Galvan, mercredi 12 février 2014 à 20 h 30
- **The Acting Bug** (théâtre) mise en scène Patrick Sims, mercredi 19 mars 2014 à 20 h 30.

La plaquette complète de présentation des spectacles est consultable et téléchargeable sur le site www.culturefal63.org. Toutes les actions proposées par la Comédie autour des spectacles y sont présentées, ainsi que les informations pratiques pour réserver les places.

Sur présentation de votre carte FAL, un tarif réduit (22 €) est proposé pour les autres spectacles de la Comédie.

Renseignements/réervations :

Service CEJ :

04 73 14 79 16

amartinez@fal63.org

<http://www.auvergne.fr/sites/default/files/import/event/LA-COMEDIE-DE-CLERMONT-SCENE-NATIONALE-PRESENTATION-DE-LA-SAISON-2013-2014.jpg>

LA-COMEDIE-DE-CLERMONT-SCENE-NATIONALE-PRESENTATION-DE-LA-SAISON-2013-2014.jpg

L'Aventure Molière à l'ATR (1973-2013)

Elle avait commencé il y a quarante ans. Elle se poursuivra en septembre-octobre avec la présentation du nouveau spectacle : **Molière contre Molière** (voir le numéro 443 du journal).

En 1973 on célébrait le 300^e anniversaire de la mort de Molière. Et si l'ATR avait cru bon cette année-là de mettre en scène *Le Tartuffe* c'est plus par goût de se coltiner avec un texte "classique" et réputé difficile que de céder à la tradition des "commémorations". Il se trouve aussi que nous avions pour ce spectacle l'équipe qu'il fallait. Depuis et de façon assez régulière nous avons goûté aux joies (et aux difficultés) de l'écriture du grand homme au point que nous y sommes revenus avec bonheur sept fois en quarante ans.

1973 : *Le Tartuffe* avec Nicole Vazeilles, Laurent Colombet, Bernard Maume, Marcel Col, Michèle Lesbre, Jean-Claude Zicola, François Cholley, Renée Lèbre, Dominique Freydefond... Représentations dans toute l'Auvergne (la même année : *La Paix*, d'après Aristophane en plein air).

1978 : Trois pièces en un acte (*La jalousie du barbouillé*, *Le médecin volant*, *Les Précieuses ridicules*), avec Patrick Troudet, Marie-Thérèse Moreira, Franck Frachon, Bernard Maume, Rose-Marie Gonzalez, Françoise Coeur... (la même année : *Macbeth* en plein air).

1982 : *Le Malade Imaginaire* en plein air sur le stade Dumoulin et en tournée, avec Patrick Troudet, Dominique Thill, Claudine Richetin, Bernard Maume...

1986 : *L'Avare* avec Philippe Mougel, Bernard Vacher, Nadine Maillet, Claudine Richetin, Jean-Claude Zicola, Bernard Maume, Jean-Gil Grandet, Marcel Col, Marie-Claude Sauret... (tournée en Auvergne et en Allemagne).

1990 : *Monsieur de Pourceaugnac* : avec Marcel Col, Frédéric Roux, Philippe Bourdin, Florence Delarbre, Sophie Roger... (tournée en Auvergne et en Allemagne)

2005 : *Les Femmes savantes* : avec Régis Grignon, Édith Cohendy, Michelle

Védrines, Catherine Dumont, Fanny Faure, Bernard Maume, Jean-Pierre Bouiller, Michel Vigneron... et l'orchestre de "Riom Symphonique" sous la direction de Philippe Murat.



2013 : *Molière contre Molière* (*L'impromptu de Versailles*, *La Comtesse d'Escarbagnas*, *Sganarelle ou le cocu imaginaire*) avec Nadège Belghazi, Abdel Dekkiche, Patrick Del Corpo, Pascale Demarle, Fatima Merzoughi, Éliane Nectoux, Thierry Palou, Jacques Sauvage, Audrey Sauvagnat, Michel Vigneron, Dominique Wang Wah... l'accordéon de Jean Degoute et les lumières de Dominique Baudouin.

Les premières dates

Du 23 au 28 septembre : Riom, Forum-Rexy 20 h 30

Dimanche 29 septembre : Romagnat, 17 h

Samedi 12 octobre : Saint-André-le-Coq, 20 h 30

Mardi 21 janvier : Clermont-Ferrand, salle Boris-Vian, 20 h 30

Vendredi 24 janvier : Issoire 20 h 30

Dimanche 9 février : Cournon, "La Baie des singes", 20 h 33

Rencontre avec Étienne Anquetil, président national de la Fédération Nationale pour l'École Rurale

"Tordre le cou aux idées reçues"



Événement dans la petite école, sur la butte de Beaumont en Limagne !

La Fédération Nationale pour l'École Rurale (anciennement F.N.D.P.E.R., Fédération Nationale de Défense et de Promotion de l'École Rurale), a été créée en 1990 avec pour objectif de défendre les écoles de campagne alors frappées par une large vague de fermetures. Cette structure d'envergure nationale permettait de fédérer de nombreuses actions, de relayer les initiatives locales et de développer un argumentaire plus à même d'être entendu par les décideurs. Ainsi, la fédération participe à un groupe de travail sur l'école rurale mis en place par M. Lebossé, inspecteur général à la demande de Ségolène Royal sur le thème "Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée".

En 1999, la FNDPER abandonne son sigle imprononçable pour devenir FNER, sans rien perdre de son caractère "défensif et promotionnel" mais devenant instance de recherche et de réflexion, sortant de l'urgence pour privilégier le long terme.

"Nous voulons être un observatoire de l'École Rurale" affirme avec conviction le président Étienne Anquetil, rencontré dans son bureau de conseiller pédagogique de Riom-Combrailles. "Nous ne sommes pas très nombreux et disposons de très petits moyens. Mais notre volonté est de faire travailler ensemble élus, parents et enseignants pour argumenter : nous mettons en avant les résultats statistiques tordant le cou aux idées reçues selon lesquelles les enfants d'écoles rurales seraient moins performants que les autres. De même, si un risque de fermeture existe dans un village, nous voulons être là en amont pour prévenir plutôt que d'avoir à agir et réagir dans l'urgence".

Car dans une vision globale de l'aménagement du territoire, l'école rurale a de solides arguments à faire valoir. De plus en plus de jeunes enseignants font le choix de l'école à la campagne, mettant ainsi fin à une rotation des personnels préjudiciable aux petites écoles. Les

regroupements en réseaux, l'équipement numérique, les efforts de la plupart des municipalités pour assurer le bon fonctionnement de "leurs écoles" sont autant d'éléments attractifs. De plus et par essence même, l'école rurale est un lieu où l'on accueille "la diversité", où l'on acquiert de l'autonomie, où le vivre ensemble s'impose par la force des choses.

Si l'école rurale est maintenant moins décriée que par le passé, la FNER reste vigilante et promeut ses idées fortes dans le cadre de la refondation en cours : formation des enseignants à la pratique en milieu rural, possibilité de logement sur place offerte aux enseignants intéressés, gestion de la mobilité. C'est donc en toute indépendance, sur la base du choix personnel des enseignants et forte de ses réflexions et convictions clairement affirmées que la FNER trace son chemin... à la campagne.

Pour en savoir plus :

<http://ecole-rurale.marelle.org/>

SANS TOIT NI LOI ?

Onze jours à la rue en plein centre de Clermont-Ferrand

Le 2 septembre, 360 personnes ont été mises à la rue et jetées des lieux où elles étaient hébergées "provisoirement", certains depuis des semaines, voire des mois au titre de "l'urgence" par l'intermédiaire du 115 qu'on doit appeler chaque jour.

Les "360" étaient de toutes nationalités : française, congolaise, kosovare, serbe, roumaine, tchèque, géorgienne, etc. Et de tous statuts : avec ou sans papiers, demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile, citoyens de l'Union européenne... La loi sur l'hébergement d'urgence concerne pourtant tout le monde sans aucune exception. (1)

Parmi eux : 160 enfants, des nourrissons, des bébés, des adolescents, des jeunes adultes, leurs parents, 5 personnes en situation de handicap très invalidant - dont deux enfants, inconnus de tout service jusqu'alors - des malades, une vieille personne sujette à des crises d'angoisse, deux femmes enceintes...

À la suite d'un conflit qui ne les regardait en rien, tous ont été jetés à la rue, sans aucune anticipation de ce qui allait se passer. La situation était pourtant connue depuis plus d'un an (2). Et la date de la catastrophe annoncée depuis plusieurs jours par l'association gestionnaire du "115" (l'ANEF). Le lundi 2 septembre, la préfecture a refusé d'attribuer le moindre équipement collectif à titre transitoire "l'urgence, ça demande du temps" (sic) et "vous n'aurez pas de gymnase, vous êtes à l'église, restez-y" (re-sic). Alors, des militants (3), des organisations, des citoyens, de nombreux jeunes, étudiants ou non, des retraités, des actifs, des médecins, des élus se sont mobilisés pour accompagner les personnes et développer une solidarité concrète de tous les instants (24/24 et 7/7, comme on dit maintenant...). La vie collective s'est organisée, dans le respect maximum de l'intimité et de la sécurité des personnes. La visibilité de la situation a provoqué quelques insultes, crachats et autres provocations, dont la plus grave a été le début d'incendie criminel dans



la crypte alors que plus de 200 personnes étaient rassemblées dans l'église. Mais aussi un élan exceptionnel de solidarité et de générosité des Puydômois. Sept rencontres ont eu lieu à la préfecture : 3 avec les représentants du Collectif, 4 avec des jeunes filles et des jeunes gens francophones, représentant tous les groupes familiaux. Un certain nombre d'engagements ont été obtenus... Et n'ont pas été respectés ! C'est ainsi que, vendredi 13, les militants et les citoyens ont eu la surprise d'assister, scandalisés, alors que le Collectif et les militants finissaient

de débarrasser le campement, au saccage par les forces de police des derniers équipements encore en place, y compris de la tente d'accueil qui devait rester pour continuer à informer les citoyen-ne-s. Une jeune militante a été poursuivie, au grand dam des témoins de cette "chasse à la femme", par les policiers et leur responsable, jusque dans un magasin de la place. Cette action scandaleuse et particulièrement violente ne restera pas sans suite et le Collectif soutiendra notre camarade retenue tout une nuit au commissariat. Dans ces conditions,

les représentants des associations ont refusé une 8^e réunion à la préfecture. Samedi 14 l'un d'entre eux a pu prendre la parole au nom de tous, dans le cadre de la "Fête de l'égalité et de la diversité" organisée, par la municipalité, place de Jaude.

Depuis la veille, plus personne ne devait être "à la rue". Provisoirement, certaines familles ont été relogées par le Conseil général, d'autres par la préfecture dans des logements individuels ou un bâtiment collectif. Ce qui est encore, à cette date, très largement insuffisant : tous les jours arrivent de nouvelles personnes expulsées d'Issoire, de Saint-Éloi, ou d'ailleurs. RESF et le Collectif restent mobilisés et continuent d'accompagner les personnes pour le respect de leur dignité et de leurs droits d'être humains.

Tous les enfants en l'âge de l'être sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Clermont. Les adolescents - y compris non francophones - le sont également ou le seront très rapidement dans les collèges et les lycées du département. Après une "prérentrée" traumatisante ô combien, pour eux aussi, la rentrée scolaire est faite, enfin ! N'oublions jamais que ces enfants sont aussi et d'abord des enfants de la République.

14 septembre 2013

**Maurice Daubannay, membre de RESF
délégué de DEI-France, branche française de
l'ONG/ONU (Défense des Enfants International)**

(1) Loi n°2009-323 du 25 mars 2009 - art. 73 : "Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation".

(2) Entre autres : La Montagne du 30 octobre 2012

(3) Un Collectif s'est constitué, rassemblant RESF, la CGT, Sud, la FSU, la Cimade, la LDH, DEI-France (Défense des Enfants International), Hôtel des Vil-es...

Auvergne laïque

**Abonnez-vous,
réabonnez-vous !**

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORUM*

Lundi 5 août 2013

C'était vendredi soir dans la moiteur d'une canicule à peu près normalement aoûtienne. Oh bien sûr, les grands médias n'en ont pas parlé, occupés qu'ils étaient à parler chaleur et bouchons ! Les télévisions privées font ce qu'elles veulent, nous en convenons tous, mais je voudrais signaler à votre attention - j'ai d'ailleurs chronométré que jeudi soir, France 2 a fait 12 minutes sur la canicule, qui cette année, je vous le rappelle, aura duré UN jour - et France 3 a rallongé la sauce jusqu'à 16 minutes. Alors moi, je dis que payer une redevance pour que des journalistes (?) nous apprennent, un gros quart d'heure durant, qu'il fait chaud en été - ce qui laisse entendre qu'il va faire froid en hiver - et que les routes sont plus embouteillées lorsque les gens partent en vacances que lorsqu'ils restent chez eux, cela commence à sérieusement me courir sur le haricot !

Et du coup, des infos essentielles sont passées à l'as comme par exemple celle de la Québécoise condamnée à 2 700 euros d'amende pour avoir traité une Française de "sale gueule de Française" ; celle de l'informaticien au chômage qui se voit proposer par Pôle Emploi un stage d'informatique pour apprendre à... allumer un ordinateur ; celle de l'épidémie générale de gastro du vol Santiago du Chili/Sydney de mercredi dernier ; celle du clip promo de la Charente-Maritime qui ne montre rien de la Charente-Maritime mais des dizaines de jolies filles qui se trémoussent en bikini et celle du traditionnel pékin (ou péquin, il semble bien y avoir deux écoles) oublié sur une aire d'autoroute par un autobus !

Mais l'info du jour concerne Issoire - Issoire est à 16 kilomètres du joli village de Montaigut-le-Blanc - où un couple a gagné le 28 juin la cagnotte de l'EuroMillions, 15 millions d'euros ce jour-là. 15 millions d'euros la veille des vacances, c'est chouette non ? Pas pour Monsieur et Madame X d'Issoire, qui ont planqué le ticket gagnant dans leur panier de linge sale avant de partir... en vacances avec le même porte-monnaie que les années

précédentes ! Heureusement que personne de la famille n'a eu l'idée de le laver, le linge sale, pendant leurs vacances ! À Issoire "Bons vins à boire, belles filles à voir", on a frôlé le "Ni bon vin, ni bon monde" de Combronde !!!

Les foins sont rentrés, les blés moissonnés, Roland-Garros, Wimbledon, le Tour de France sont passés, le Festival d'Avignon aussi, les télévisions tirent déjà les premiers bilans de l'été, mitigé comme il se doit, les étals des marchands se remplissent des affaires de rentrée, les syndicats fourbissent la leur qui s'achèvera sur le demi-succès d'une manif à demi réussie d'un clair matin de fin septembre, les ministres et le président font semblant d'être aux affaires en chemisette bleu pâle, auréoles incluses sous les aisselles, et le sociologue nous explique pourquoi 40 % des Français ne partent pas en vacances.

"Les pauvres sont pauvres ! Oui, mais ils présentent l'avantage d'être nombreux !" disait Alphonse Allais. Par fatalisme et sous hypnose télévisuelle et iPhonique, ils sont aussi moins rétifs à la levée de l'impôt et ce sont eux qui, encore une fois, sauveront la patrie en danger, en dépensant leur maigre pécule sur le sol national et non en d'exotiques îlots plus ou moins défiscalisés où le parvenu trempe son yacht acquis à la sueur du front du velléitaire en... pantacourt.

Car oui, la crise est grave. Christophe Alévêque l'a parfaitement conceptualisé : "La crise est grave lorsqu'elle touche les riches" et pendant ce temps-là, les journalistes parlent du chaud et du froid car le chaud et le froid ne seront jamais d'accord pour qu'on ne parle pas d'eux. En plus, l'investigation coûte cher, personne ne veut plus payer l'information, merci au passage à Internet ! Nous devons alors nous contenter d'infos sans vrais morceaux d'information dedans, comme il y a de la crème 0 %, du gras light et bientôt de l'eau désaqualifiée.

Et en plus, comme pour le faire exprès, les grands sujets sont complexes tout comme les grands fauves sont dangereux !

(*) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.

Philippe Mougel

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaique@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaires de rédaction : Frédéric Rideau,

Françoise Manry

Comité de rédaction :

Alain Bandiera, Gérard Chanel,

Marcel Col, Régis Fauchoux, Bernard Gilliet,

Bernard Guillot, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSIUM

04 73 73 25 25 - F29032

Abonnement 1 an : 16,50 €

Abonnement 1 an tarif réduit : 9 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : septembre 2013 - N° 445